

CARTE BLANCHE

GRANDE INTERVIEW AVEC MOUNIA BENNANI CHRAÏBI

**L'entrepreneur, nouveau
défenseur du trône**

Propos recueillis
par Fadma Aït Mous & Driss Ksikes

Eau des villes, eau de la discorde

par Catherine Alix-Mascart

Le Prix Nobel américain et le DVD marocain

par Kawtar Eddahmani

Dernier mot

Catherine Alix-Mascart

Grand entretien avec

MOUNIA BENNANI-CHRAÏBI

L'entrepreneur, nouveau défenseur du trône

Propos recueillis
Par Fadma AÏT MOUS, chercheuse,
et Driss Ksikes, Cesem-HEM

Le travail que vous menez sur les partis politiques au Maroc, depuis plus d'une année, permet-il de réhabiliter et de recentrer l'analyse sur la société politique ?

Le parti politique est en effet un objet de recherche très marginalisé dans les productions académiques sur la région. D'une part, il est considéré comme un «mauvais lieu scientifique», dans des pays marqués par un déficit de démocratie et par une société politique affaiblie, le regard s'est plutôt focalisé sur les «transitions».

D'autre part, cette lacune s'est accentuée, compte tenu des agendas politiques international et national qui ont eu tendance à ne considérer comme objets de mobilisation pertinents que les mouvements islamistes (jugés dangereux et donc à contrôler), et l'action associative, susceptible de constituer une alternative et d'accompagner la reconversion de l'action publique. Or, construire une sociologie politique

MENANT DEPUIS UNE ANNÉE UN TRAVAIL DE RECHERCHE SUR LA SOCIOLOGIE DES PARTIS POLITIQUES MAROCAINS, MOUNIA BENNANI CHRAÏBI ACCEPTE, À MI-CHEMIN, DE NOUS ENTREtenir DE SES PREMIÈRES OBSERVATIONS. A L'OCCASION, NOUS POUSSONS LA RÉFLEXION AVEC ELLE SUR SES THÈMES DE PRÉDILECTION, LA SOCIOLOGIE DES MILITANTISMES, LA MONARCHIE ET LES JEUNES.



marocaine revient, de mon point de vue, à réaliser un va-et-vient entre les questions que se posent la discipline et une pratique constante du terrain.

Loin des «exceptionnalismes» chers à la recherche structurée en aires culturelles, indépendamment des injonctions externes au champ académique, à l'écart de toute approche normative.

Dès lors, il n'y a pas d'objets indignes. Au cours de la dernière décennie, les élections en contexte autoritaire ont ressuscité l'intérêt des chercheurs, par-delà les interrogations classiques sur le degré de régularité du scrutin. Il est temps d'observer les partis politiques et de s'interroger sur les profils de ceux qui y adhèrent, en laissant de côté la question : «A-t-on affaire à de vrais partis ?».

Comparé à vos travaux antérieurs, sur les jeunes et la société civile, quelle différence d'approche y a-t-il à étudier les partis politiques marocains aujourd'hui ?

La recherche que je mène actuellement sur les parcours militants au sein des partis politiques marocains s'inscrit dans un processus d'accumulation, mais toujours à partir des mêmes approches de sociologie politique, et surtout du même ensemble de questionnements : le rapport au politique, les mécanismes de l'engagement et du désengagement, etc. Par ailleurs, je continue à m'intéresser aux citoyens «ordinaires», et pas seulement aux têtes d'affiche.

Dans mon étude sur les jeunes, l'une des questions que je me posais était : «Pourquoi la soumission, là où il y a les ingrédients de la rébellion ? » Ensuite, en enquêtant sur les associations de quartier, puis sur les campagnes électorales, j'ai voulu observer les processus de mobilisation, y compris de ceux qui sont dans une posture d'«évitement du politique».

Le fait d'être assidue sur un même terrain m'a amenée à suivre le déroulement de quelques trajectoires individuelles et collectives, à observer les imbrications entre nébuleuse associative et société politique, et à me demander s'il existait un continuum, d'une part, entre militantisme associatif et partisan, d'autre part, entre militantismes nationaliste, de gauche, islamiste...

En diffusant des questionnaires auprès des congressistes de quelques partis politiques, je fais varier l'échelle d'observation et j'articule les méthodes quantitatives à l'approche qualitative que j'ai privilégiée jusqu'ici.

Vos travaux s'inscrivent dans la sociologie du militantisme. Votre étude sur les partis entre dans ce cadre. Vous venez de mener un travail de terrain

«Il n'y a pas d'objets indignes. Il est temps d'observer les partis politiques et de s'interroger sur les profils de ceux qui y adhèrent, en laissant de côté la question : «A-t-on affaire à de vrais partis ?».

au Maroc sur les militantismes. Quelles sont les figures du militant qui se profilent aujourd'hui ?

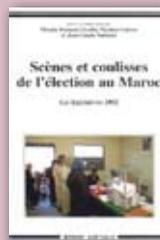
A ce stade de la recherche, je ne suis pas encore en mesure de proposer une typologie. La notion même de «militantisme» est à interroger. Nidâl ne renvoie ni aux mêmes pratiques, ni aux mêmes conditions de production que le terme «militant» dans l'histoire française. Dans l'arabe ancien, cela signifie «lutter les uns avec les autres à qui se montrera plus habile au tir, engager un tournoi» (littéraire, d'improvisation de vers, ou de discours) ; «prendre la défense de quelqu'un, le protéger» ; «exténuer, rendre maigre à force de fatigue» (Dictionnaire Kazimirski). En outre, le terme est loin d'être approprié par l'ensemble des «militants» potentiels. La gauche et l'extrême gauche l'utilisent indifféremment de manière bilingue (munâdil, militant). Sous le protectorat, les nationalistes se qualifiaient



Bibliographie sélective

Ouvrages

- **2007** : avec Iman Farag (dir.), Jeunesses des sociétés arabes. Par-delà les menaces et les promesses, Paris / Le Caire, Aux lieux d'être / CEDEJ.
- **2004** : avec Myriam Catusse, Jean-Claude Santucci (dir.), Scènes et coulisses de l'élection au Maroc. Les législatives 2002, Paris/Aix-en-Provence, Karthala / IREMAM.
- **2003** : avec Olivier Fillieule, (dir.) : Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes, Paris, Presses de Sciences Po. [2004, Resistencia y protesta en las sociedades musulmanas, Barcelone, Bellaterra]
- **1994** : Soumis et rebelles, les jeunes au Maroc, Paris, CNRS Éditions; 1995, Casablanca, Le Fennec.



Articles et chapitres de livres

- **A paraître** : "Moroccan Youth and Political Islam", in Asef Bayat & Linda Herrera (eds.), Being Young and Muslim: New Cultural Politics in the Global North and South, New York, Oxford University Press.
- **2008** : «De nouveaux «défenseurs du trône» ? Abstentionnisme et clientélisme. Législatives 2007 au Maroc», Cahiers de l'Orient, n° 90, juin, p. 9-22.
- **2008** : «Les conflits du Moyen-Orient au miroir des communautés imaginées : la rue arabe existe-t-elle ? Cas du Maroc», A Contrario, vol. 5, n° 2, p. 147-156.
- **2007** : «Propositions pour une approche processuelle du militantisme dans le Maroc contemporain», dans Ferdan Ergut & Aysen Uysal (eds), Tarihsel Sosyoloji. Stratejiler, Sorunsallar, Paradigmalar, Ankara, Tarih Vakfi Yurt Dipnot Yayinlari, p. 349-370.

de watanî (patriote ou nationaliste) et les «islamistes» recourent le plus souvent à d'autres champs sémantiques dans une logique de distinction (jihâd – effort dans la voie de Dieu, guerre sainte, etc. ; iltizâm – engagement, obligation et, par extension, engagement dans l'observation et la pratique religieuses); cependant, après avoir opté pour un terme neutre, celui de «membre» (udw), les adhérents du Parti de la justice et du développement

dénominateur commun entre la plupart des partis politiques marocains?

Votre question renvoie à l'opposition classique entre «parti de notables» et «parti de militants». Les premiers s'appuient essentiellement sur des capitaux sociaux individuels, à la fois matériels et symboliques, leurs membres en sont dotés à titre individuel et sont donc très indépendants par rapport au parti ; ils peuvent se permettre de changer

après vérifications et parrainages, par crainte d'intrusions policières. La manifestation publique de la réconciliation avec la monarchie et les conséquences du passage par le gouvernement ont amené les instances dirigeantes à modifier ces modalités et à ouvrir les portes aux demandes d'adhésion. A la veille des élections de 2007, de nouveaux critères de sélection des candidats aux législatives ont été codifiés : le capital militant a eu tendance à céder la place à la capacité personnelle à mobiliser des soutiens et des voix, par-delà l'appartenance au parti. C'est ainsi que des notables locaux ont été démarchés; ce qui a contribué à attiser la crise interne au sein du parti. Comment expliquer un tel phénomène, qui est loin d'être propre à l'USFP, sans verser dans des propos à portée normative ? Dans un passé proche, la «marque» USFP pouvait bénéficier à des «anonymes» – récompensés pour leur militantisme et devant presque tout au parti – dans des circonscriptions considérées comme usfpéistes: des électeurs y votaient pour le parti et non pour la personne, par fidélité à une identification politique, à des symboles, à des moments de socialisation, etc. Le candidat investissait alors le répertoire des valeurs, de certains combats fondateurs, de la représentation tribunicienne des «forces populaires». Après le passage au gouvernement, les candidats de l'USFP ne pouvaient plus recourir efficacement au registre des «conflits révolus»³.

LE CAPITAL MILITANT CÈDE LA PLACE À LA CAPACITÉ PERSONNELLE À MOBILISER DES SOUTIENS ET DES VOIX



d'étiquette partisane. Les seconds, du moins dans l'histoire européenne, compensent l'absence de ces ressources sociales propres, en fournissant des «capitaux partisans collectifs»² : des sigles, une étiquette politique, des emblèmes, etc. Les membres sont fortement dépendants du parti qui, à son tour, tire ses forces du dévouement collectif de ses militants. Autrement dit, le parti de militants peut lancer dans la compétition électorale un instituteur ou tout autre militant ne possédant, à titre individuel, ni renommée, ni héritage. Ce n'est pas la notabilité personnelle, ni l'argent qui font la différence.

(PJD) commencent à emprunter le vocable de munâdil. Et l'on peut observer la diffusion progressive du terme, y compris dans des partis dits de notables.

Ne pensez-vous pas que le recrutement de notables (surtout en période électorale) devient un

Prenons l'exemple de l'USFP, qui est révélateur des mutations de la gauche marocaine, en lien étroit avec la recomposition de la scène politique instituée. Au cours de la période plus ou moins marquée par le conflit avec la monarchie, l'USFP fonctionnait comme un parti de militants «fermé», et recrutait parcimonieusement,

Désormais, ceux qui se font élire sous son étiquette le doivent, avant tout, soit à leurs capitaux sociaux individuels, soit à leur stature militante spécifique, soit au capital propre qu'ils ont personnellement engrangé. On pourrait en déduire que le poids qui, en 2007, dans le

choix des candidatures, a été accordé par les instances dirigeantes à la «capacité personnelle à gagner une circonscription» constituait une tentative d'ajustement à la dévaluation du capital partisan de l'USFP, et à la recodification de nouveaux seuils d'accès à la scène électorale marocaine. A l'ère des bourrages des urnes et de la mobilisation électorale par les agents de l'autorité, sous le signe de l'intimidation, a succédé une ère observant un retrait relatif des autorités publiques, un investissement croissant des «hommes d'affaires»⁴ dans la scène politique, une «marchandisation» du vote, une destitution du verbe au bénéfice du faire. Au sein du Parlement, à la suite du fellah, l'entrepreneur serait devenu le nouveau défenseur du trône³. On peut formuler l'hypothèse qu'un tel marché électoral impose ses contraintes, y compris aux partis qui ont une tradition militante.

Vous avez mené des études surtout à base de questionnaires, à l'occasion des congrès de ceux que l'on considère comme les plus grands partis actuels. Quelles étaient vos attentes ?

L'objectif est de réaliser une étude sociologique comparative sur les membres de six partis politiques au Maroc. Pour mener une entreprise aussi ambitieuse dans un temps limité, le congrès national d'un parti est un moment privilégié. Des délégués en provenance de l'ensemble du territoire se rassemblent dans le même endroit, pendant au moins 48 heures. L'on observe ainsi une quasi-unité du temps, de lieu et de l'action, avec la possibilité d'avoir accès simultanément à un nombre non négligeable de militants (entre 300 et 5000 congressistes selon la taille et la fortune du parti).

La sélection des partis s'est d'abord basée sur les opportunités qui s'offraient : tous les partis ne tiennent pas leurs congrès au moment de



Il s'agit d'analyser comment le militantisme prend différentes formes, se maintient, s'interrompt, se reconvertit, en lien avec les autres sphères de vie, les transformations de contexte, l'atténuation de la représentation.

l'enquête. Ensuite, j'ai pris en considération des critères historiques, idéologiques, conjoncturels (dynamiques de crise, de fragmentation ou d'unification). J'ai voulu appréhender aussi bien des partis anciens que plus récents, avec un grand ou un petit nombre de militants, islamiste (Parti de la justice et du développement), de la gauche gouvernementale (Union socialiste des forces populaires), de la gauche non-gouvernementale (Parti socialiste unifié), d'extrême gauche (An-Nahj Addimocrati), nationaliste (l'Istiqlal), qu'une organisation comme le Parti authenticité et modernité, qui offre l'intérêt pour le sociologue de regrouper plusieurs profils d'acteurs.

Les questions portent sur les caractéristiques sociologiques des congressistes, leurs réseaux familiaux et politiques, les canaux et les vagues de recrutement, les dynamiques qui traversent les parcours militants, le multi-positionnement et, à un autre niveau, sur les clivages qui structurent tant les organisations partisans, que la scène politique instituée. Un fil rouge cependant : la marque du temps sur l'engagement militant. Dans une perspective interactionniste, il s'agit

d'analyser comment le militantisme prend différentes formes, se maintient, s'interrompt, se reconvertit, en lien avec les autres sphères de vie, les transformations de contexte, l'intensification ou l'atténuation de la répression.

Entre les congressistes d'Annahj, de l'USFP, du PI, du PJD et du PAM, quels sont les points communs qui vous sautent aux yeux ?

La saisie des données récoltées lors des congrès de l'USFP, d'Annahj et du PJD est avancée ; celle de l'Istiqlal

véritable mobilité sociale (les pères étaient principalement agriculteurs, ouvriers, artisans, ou salariés). Les cadres moyens y sont prédominants ; inversement, les ouvriers, les artisans et les agriculteurs y sont très minoritaires. Cela va dans le sens d'une constante, y compris dans les démocraties, à savoir la sélectivité du champ politique et l'existence de filières privilégiées du recrutement politique. A titre d'exemple, dans les trois partis, les enseignants sont prépondérants.

Reste à savoir si ce sont les mêmes

au fait partisan au Maroc.

Ensuite, extrême-gauche, gauche et islamistes du PJD partagent des bassins et des canaux de recrutement. Lycées, universités, associations, syndicats sont les principaux lieux de recrutement des trois partis politiques. Là aussi, une analyse plus fine permettra d'indiquer des variations générationnelles, géographiques, etc. Par ailleurs, les passeurs sont de même type : en premier lieu des pairs (amis proches, camarades de classe, collègues de travail), des membres de la famille, et des personnages de référence, tels les enseignants. Enfin, le multi-positionnement caractérise les trois partis dans les mêmes proportions. Les congressistes du PJD, de l'USFP et du d'annahj ont une expérience associative (85 à 90%), syndicale (à + de 60 %), ce qui va totalement à l'encontre des discours opposant champ associatif et scène politique

... et les points de divergence ?

Les points de divergence les plus logiques sont en lien avec le positionnement sur la scène politique. Ceux qui sautent aux yeux sont en rapport avec les valeurs. Dans cette enquête, j'ai essayé de les saisir notamment à travers la perception que les enquêtés ont de leur pratique religieuse, l'opinion qu'ils ont eue sur le Plan d'action pour l'intégration de la femme, leur représentation du hijâb, de l'homosexualité. Le traitement des données et une analyse plus fine tenteront d'éclairer en profondeur les divergences, y compris au sein des mêmes partis.

Bien au-delà, il s'agit de comprendre tant les mécanismes qui sous-tendent des adhésions collectives, que ceux à contre-courant. Par exemple, lorsque l'offre politique était essentiellement



COMPÉTENCE ET MANAGEMENT ASEPTISENT LE DÉBAT. ON ASSISTE À UNE TECHNOCRATISATION À VISAGE PARTISAN

est en cours. Des explorations livrent quelques éléments descriptifs sur le profil sociologique des congressistes, sur les bassins et les canaux de recrutement de ces partis.

Première confirmation, importante à mes yeux. Les congressistes des trois partis ont un profil sociologique assez comparable. Ce sont en très grande majorité des urbains, instruits (les 2/3 ont fait des études supérieures), qui ont bénéficié d'une

profil qui prédominent dans d'autres partis. A première vue, l'Istiqlal semble davantage traverser les catégories sociales ; le traitement des données recueillies nous apprendra dans quelles proportions exactement. La comparaison avec le PAM – si la direction de ce parti autorise l'enquête lors de son prochain congrès – permettra de voir jusqu'à quel point ces caractéristiques sont généralisables

marxiste à l'université (années 1970), qu'est-ce qui a amené quelques étudiants à s'engager plutôt dans des courants à référent islamiste ? A l'inverse, lorsqu'une université était totalement dominée par les courants islamistes, à l'heure même de la chute du mur de Berlin, qu'est-ce qui a conduit des étudiants à opter pour le marxisme ? Et que dire des membres d'une même fratrie qui s'engagent dans des courants politiques aux antipodes ?

Est-ce que les classements classiques de partis sous les rubriques gauche / droite, progressistes / réactionnaires vous semblent encore valides ?

Après l'indépendance et jusqu'aux années 1970, l'opposition «progressistes»/ «réactionnaires» recoupaît des visions du monde totalement contrastées, qu'il s'agisse d'économie, de répartition des richesses, du rôle de l'Etat, du rapport à la monarchie, etc. Elle reposait sur des polarisations sociales, géographiques, qui se trahissaient dans la géographie électorale des années soixante⁶. Or d'autres clivages structurent le champ politique marocain d'aujourd'hui.

Le premier sépare la scène instituée, dont les règles du jeu et l'étendue sont fluctuantes dans le temps, et l'arène en fronde, elle-même en métamorphose tant sur le plan territorial (le théâtre de la s'ba s'est déplacé des campagnes vers les grandes villes, pour regagner progressivement les petites villes), que

sur le plan organisationnel (Ittihadis des années 1960, marxistes des années 1970, nébuleuse islamiste elle-même sous tension, nouvelles formes de mobilisation et de coordination protestataires).

Le second type de clivage est profondément social. En dépit des transformations accélérées que le Maroc a connues (urbanisation, transition démographique en moins de deux générations), régionalisme et fracture entre ruraux et citadins persistent d'autant plus que la

hétéroclites. D'une part, comme c'est souvent le cas, le passage d'une partie de la gauche au gouvernement après quarante ans d'opposition s'est traduit par la mise en œuvre d'une politique plutôt pragmatique. D'autre part, les grandes lignes de cette politique ne se dessinent pas sur la base d'un rapport de force ni au parlement, ni au gouvernement. Sacralisés, même par un nouvel entrant comme le PJD, «compétence» et «management» aseptisent par ailleurs le débat. On assiste à une technocratisation à

LES BRICOLAGES CULTURELS OBSERVÉS DANS LES ANNÉES 1980 ET AU DÉBUT DES ANNÉES 1990 SE POURSUIVENT EN S'AMPLIFIANT

consolidation de la monarchie s'est aussi faite à ce prix. Par ailleurs, des clivages générationnels, socioculturels, linguistiques (berbérophones, arabophones, francophones, etc.), travaillent la société marocaine. Ils sous-tendent des dynamiques internes aux partis politiques marocains et éclairent la structuration des oppositions autour des normes.

Depuis 1998, les cartes se sont brouillées crescendo, en lien avec l'extension de la scène politique instituée à d'anciens frondeurs, mais surtout du fait que l'alternance «consensuelle» a laissé place à une succession de gouvernements

visage «partisan». Du coup, face à l'apolitisation des grands enjeux politiques, le conflit, dimension constitutive du politique, s'est réfugié dans le monde normatif, se traduisant entre autres par une politisation de l'intime, et plus précisément de ce qui a trait de près ou de loin à la sexualité. Pourtant, même si elles peinent à se matérialiser sous forme de «carte politique», il existe des identités politiques dans le Maroc d'aujourd'hui, à référent islamique, bien sûr. Mais, la gauche continue à exister, même fragmentée, même si son identité, ses enjeux, ses alliances, ses bases sociales se sont transformés. Ses propres soubresauts témoignent des



différents conflits politiques que le Maroc a connus, ceux qui sont révolus, et ceux qui le sont moins. Sa crise actuelle se nourrit aussi du décalage qui existe entre ses identités et les choix effectués par les directions de la gauche gouvernementale.

D'ailleurs, l'un des objectifs de mon enquête sur les partis politiques vise à interroger en profondeur les clivages qui caractérisent la scène politique instituée, de même que les clivages internes aux organisations.

LE POUVOIR POLITIQUE PEUT TENTER DE S'AJUSTER AUX PROCESSUS SOCIO-HISTORIQUES. IL NE LES IMPULSE PAS

Outre les données sociographiques, socio-économiques, linguistiques, régionales, les questionnaires élaborés permettent de positionner chaque enquête, tant sur le plan de quelques valeurs, que dans la scène politique instituée et clandestine. L'une des questions comporte, en effet, un tableau avec, en ligne verticale, une liste de partis, d'organisations (y compris clandestines), d'acteurs, et, en ligne horizontale, trois énoncés : «adversaire» ; «allié» ; «ni adversaire, ni allié». Pourront ainsi apparaître des proximités et des divergences entre partis, d'un point de vue sociologique, stratégique, à l'échelle des valeurs, mais aussi du point de vue de la vision des alliances et des collaborations, envisageables ou non.

Nous sommes en phase électorale. Vous avez souvent, dans vos travaux, appréhendé la problématique des jeunes. Aujourd'hui, leur supposé désintérêt pour le politique reste sous-analysé. Comment l'expliquez-vous ? L'abstention électorale, la désaffection à l'égard de «la» politique ne signifient

pas nécessairement désintérêt pour «le» politique. Lors de mes enquêtes précédentes, j'ai souvent noté un contraste chez les jeunes et les moins jeunes : une forte implication à l'occasion des conflits transnationaux, ou en lien avec des enjeux locaux ; une certaine sophistication dans le décodage de la vie politique ; une faible mobilisation dès lors qu'il s'agit de la scène politique instituée. Prenons un exemple plus ou moins fictif. Rachid, 25 ans, vit à Hay Hassani de petits

boulots. Il dénigre partis politiques et islamistes de tous bords : «Ils sont tous pareils». Il vous dira que le «match est vendu», il se rattrapera : «Heureusement on a Sidna, mais une seule main n'applaudit pas». Pendant la guerre Liban/ Israël, il écoute la radio non stop, parcourt les journaux, discute fébrilement ; il se montre capable de rapporter des détails techniques sur les stratégies des protagonistes en présence. A l'heure des élections, il déploie des compétences inattendues en faveur d'un candidat. Expert en politique «pragmatique», adepte de la «politique du faire»⁷, il espère des contreparties tangibles pour lui, pour son voisinage. Attention, il n'est pas dit qu'il votera pour autant.

Pour aller vite, l'intérêt pour la politique est limité, y compris dans les démocraties. Lorsqu'en plus, la politique instituée semble désamorcée, lorsque la pression des agents de l'autorité se relâche dans la mobilisation des masses, lorsqu'il est plus compliqué de vendre sa voix, et que des enjeux même à caractère

local ne pimentent pas le jeu, les électeurs tendent à bouder les urnes. Est-ce pour autant une désaffection pour les affaires de la cité ? A mon sens, non : le lieu du politique est loin de se restreindre à la scène politique officielle.

D'ailleurs, il convient de rappeler que des jeunes s'investissent de manière virulente au sein du campus universitaire ; d'autres se mobilisent intensément dans le champ associatif ; d'autres encore nourrissent les nouveaux types de mobilisation, comme les coordinations contre la hausse des prix. A Sefrou, à Sidi Ifni, il y avait des jeunes. Et puis, je peux vous dire que j'ai rencontré des jeunes dans tous les partis politiques dont j'ai couvert les congrès. Autrement dit, la planète jeune est traversée par



les mêmes clivages qui sillonnent l'ensemble de la société.

Depuis votre étude en 1994 sur les jeunes, soumis et rebelles, quelles mutations les «mutants» ont-ils subies et quels changements ont-ils initiés ? Répondre à une telle question nécessiterait l'écriture d'un autre livre!

Je me contenterai donc d'esquisser quelques hypothèses. Il y a vingt ans, j'avais appréhendé les «jeunes urbains scolarisés» comme un analyseur privilégié des mutations de la société marocaine. A mon sens, l'ensemble de cette société – et pas uniquement les jeunes - a connu et connaît des mutations qui se répercutent profondément sur les relations entre les sexes, avec les pères, avec les autorités sociales, politiques, avec Dieu. Les «bricolages» culturels observés à la fin des années 1980 et au début des années 1990 se poursuivent en s'amplifiant ; le marché de l'offre «culturelle» s'est étendu de manière exponentielle, tant dans son versant importé (exemple des chaînes satellitaires), que dans sa dimension locale (associations, presse, radio, groupes musicaux, etc.). Dès lors, sous le signe de la libéralisation et de l'expérimentation, se démultiplient les possibilités de circulation entre des univers hétérogènes ; la palette du bricoleur et les voies de la socialisation sont beaucoup plus variées. Un adolescent peut camper avec toutes sortes d'islamistes, mais aussi participer aux activités d'associations où il a le loisir de s'initier à d'autres référentiels, et d'observer par exemple de très près l'engagement d'un juif pour la cause palestinienne

Les processus d'individuation en cours vous semblent-ils mettre en péril le vivre ensemble ?

L'on explique souvent le processus d'individualisation dans les sociétés arabes par les transformations structurelles qu'elles ont connues: urbanisation, scolarisation, tertiarisation de l'emploi, réduction de la taille et de la prépondérance de la famille, aussi bien dans le domaine économique que sur le plan de la socialisation. Certes, ces mutations produisent de l'anomie, mais elles suscitent aussi des recompositions et des régulations. Bien plus, elles

s'accompagnent par une activité effrénée d'«inventions de traditions»⁸: des adaptations et de nouvelles utilisations de vieilles traditions pour de nouveaux buts, des «réemplois»

se trame aujourd'hui ?

Je n'ai pas le sentiment qu'on puisse tracer une frontière, à la hache, au sein de la société marocaine. Qu'on le remarque ou non, qu'on le réproouve ou

DES VALEURS, HIER «DISSIDENTES» TENDENT À SE DIFFUSER, DANS DES MILIEUX STIGMATISÉS COMME «CONFORMISTES»



d'éléments anciens dans de nouveaux contextes. Fréquent dans toutes les sociétés, ce phénomène s'amplifie dès lors que celles-ci sont en proie à des bouleversements accélérés, comme c'est le cas au Maroc : les «traditions inventées» contribueraient à réguler, à faire passer la pilule d'un changement incontrôlable et anxiogène. Les processus dits de «ré-islamisation» reflètent particulièrement bien ces dynamiques, laissant transparaître individualisation et re-communautarisation, «démocratisation» du religieux en lien avec la démultiplication des lieux de production du sens islamique et tentatives de re-standardisation par le haut.

Nous assistons actuellement au Maroc à un conflit entre valeurs conformistes dominantes et valeurs minoritaires et dissidentes. Quel «bricolage culturel»

qu'on s'impatiente, à des rythmes et sous des formes multiples, le contrôle social se desserre en quelques décennies, alors qu'en Europe ce processus s'est étalé sur plus de deux siècles. Les paradoxes sont une mine d'or pour le sociologue. Prenons la jellaba qui passe aujourd'hui pour l'un des emblèmes de la femme marocaine «traditionnelle». Dans les années 1940, lorsque quelques citadines ont emprunté aux hommes ce mode vestimentaire, qui libère le mouvement et facilite la sortie de l'espace familial vers l'espace public, quelques oulémas ont crié au scandale moral. Depuis, le sexe dit faible ne cesse de s'affirmer et de se visibiliser; les valeurs individuelles progressent, y compris sous le voile. Des valeurs, «dissidentes» il n'y a pas si longtemps, tendent à se diffuser, dans des milieux pourtant stigmatisés comme «conformistes». Côté «citoyennes



IL Y A DAVANTAGE DE PLACE POUR LES PETITS COUPS, PLUTÔT INDIVIDUELS, QUE POUR LES STRATÉGIES COLLECTIVES

ordinaires», j'ai été ébahie de voir des femmes illettrées s'attarder la nuit dans des réunions associatives, avec leur dernier-né dans les bras, ou encore organisant une campagne électorale en faveur d'un élu (peu importe leurs motivations), et décidant de la nature du vote familial. Côté militantes, outre les engagements à caractère séculier, il existe un féminisme islamiste qui se traduit, sur le plan idéologique, par une tentative de réécriture «féministe» de l'histoire islamique. Il se matérialise aussi en actes, en choix de vie : que de fois, ai-je rencontré des femmes jeunes et moins jeunes, se mouvant dans des milieux particulièrement «conservateurs», faire passer leur carrière militante «islamiste» devant les injonctions sociales au mariage ou à la maternité. Est-ce que ça ne ressemble pas à de l'«invention de la modernité par invention de la tradition»⁹ ?

Peut-on lire ces mouvements fluctuants de société sous le prisme du «nouveau règne» ?

Ces mouvements s'inscrivent dans des processus socio-historiques profonds. Le pouvoir politique peut tenter de s'y ajuster, de les accélérer ou de les freiner. Il ne les impulse pas.

Dix ans de règne de M6 ne nous amènent-ils pas à repenser le paradigme de «transition» ?

On a beaucoup confondu «transition démocratique» et «alternance consensuelle». Un tel paradigme, très contesté, n'a pas suffisamment pris en considération les transformations des régimes autoritaires, qui connaissent des phases de libéralisation politique et des phases de «délibéralisation»¹⁰. Et qui dit libéralisation politique ne dit pas démocratisation. La libéralisation est un des moyens de consolidation des régimes autoritaires : ce sont ceux qui détiennent le pouvoir qui décident de la nature des réformes, de leur agenda, de leur rythme. Tout en étant routinisées, les élections ne constituent pas la seule voie pour le choix des gouvernants ; un domaine réservé à géométrie variable échappe

totalemment au verdict des urnes. Dans un article sur la fin du paradigme de la transition, le politologue Thomas Carothers¹¹ parle de «zone grise» pour désigner les régimes qui ne sont ni des autoritarismes à visage découvert, ni des démocraties à part entière. Ce type de régime n'a rien de transitoire. Dans des cas similaires au Maroc, il est caractérisé par une «politique de pouvoir dominant», un pluralisme limité, ainsi que par une désaffection des citoyens pour la politique officielle et pour ses élites.

Aujourd'hui que la relation partis-monarchie semble pacifiée, n'assiste-t-on pas au sein des partis à une «lutte de places» et à des attitudes opportunistes pour se faire «coopter» ? Quelle lecture faites-vous de ce phénomène ?

Tous les partis n'ont pas été en conflit avec la monarchie ; sous Hassan II, des naissances ont été accompagnées, justement pour combattre les héritiers de gauche du mouvement national. Ensuite, en tant que sociologue, je reformulerai la question dans les termes suivants : comment certains contextes favorisent-ils des tactiques et des stratégies plutôt que d'autres ? Il est vrai que des militants de base de certains partis se sentent aujourd'hui piégés, qu'ils soient au gouvernement ou qu'ils n'y soient pas. D'ailleurs, l'une des choses qui m'a frappée lorsque je couvrais le congrès du PJD après avoir couvert celui de l'USFP, ce sont des questions inquiètes de certains congressistes du PJD : «Vous observez les deux partis, pensez-vous qu'il peut nous arriver ce qui leur est arrivé ?». C'est que ces militants sont conscients que l'accès à la scène politique officielle marocaine actuelle impose les mêmes contraintes à tous les acteurs. D'une part, les modes de scrutin et les découpages électoraux sont faits de manière à éviter la

constitution d'un gouvernement homogène fort. Ensuite, comme je l'ai déjà souligné, les modalités de formation de ces gouvernements amplifient le sentiment que c'est «bonnet blanc, blanc bonnet», d'autant plus que les vrais enjeux politiques sont soustraits du débat parlementaire, ou font l'objet d'un consensus de bon ton. Les leaders de la gauche gouvernementale ne voient pas trop ce qu'ils gagneraient à rejoindre l'opposition ; ils sont passés d'une vision, «les sièges comptent peu», à une autre, «les sièges sont intéressants». La politique officielle semble fonctionner en boucle : renforcer son maillage communal est devenu quasi indispensable pour accroître ses chances d'avoir des sièges au Parlement, puis pour convertir ces sièges en portefeuilles ministériels et disposer de ressources à leur tour reconvertibles en futures voix.

Enfin, il convient de rappeler que dans les scènes politiques officielles

de la «zone grise», l'affaiblissement des partis est une pièce centrale de l'équation. Dans un tel contexte, les cartes jouables sont très limitées. Il y a davantage de place pour les petits coups, plutôt individuels, que pour les stratégies collectives. C'est un répertoire classique dans toute société de cour, une arme privilégiée contre la fronde. Ceci dit, mon propos ne consiste pas à professer que tout est joué d'avance une fois pour toutes. Loin de là !

En tant que politologue, vous êtes une partisane du comparatisme et de l'observation participante. Quel est l'apport de ces outils méthodologiques à la science politique en mal de renouveau ?

Le comparatisme est l'une des pierres angulaires de la discipline. Faute de laboratoire, le détour et la comparaison s'imposent. Quant à l'observation, les sociologues du politique y recourent de plus en plus. C'est une voie privilégiée pour ne pas

se restreindre à ce que les acteurs disent ou écrivent, mais pour accéder également à ce qu'ils font, et à bien d'autres signes de la matérialité : interactions, looks, postures, gestuelles, occupation de l'espace, etc. Autrement dit, l'observation livre un matériau ethnographique précieux. Elle permet d'incarner des aspects tus dans les archives, les documents officiels, les dossiers de presse. En outre, elle s'articule parfaitement avec d'autres méthodes qualitatives, comme l'entretien compréhensif, le récit, les entretiens répétés avec quelques acteurs.

En fait, lorsque les conditions matérielles et politiques s'y prêtent, il est particulièrement fructueux d'articuler et de croiser autant d'approches que possible. Le qualitatif est indispensable pour révéler, comprendre et interpréter des variables ; le quantitatif permet de construire des régularités, d'identifier des évolutions et des relations stables entre les variables. Ce sont donc là des modes d'intelligibilité complémentaires.

Dernière question, personnelle celle-ci, quel(s) lien(s) faites-vous entre la tradition de militantisme au sein de votre famille et votre intérêt théorique pour la question ?

Tous les enfants de militants ne deviennent pas des sociologues du politique. Mais, je concède que le fait d'avoir baigné dans un environnement militant des années 1970 a constitué un terreau fertile. Très tôt s'est développé le besoin de se saisir par la connaissance de ce qui échappait à toute autre prise. Quant à mes intérêts théoriques, le chemin est loin d'être rectiligne. Jeune chercheuse, j'étais essentiellement interpellée par l'évitement du politique chez les citoyens ordinaires. Il a fallu plus de distance pour que je m'autorise à m'aventurer cognitivement sur l'autre rive, celle du militantisme. ■

JEUNE CHERCHEUSE, J'ÉTAIS INTERPELLÉE PAR L'ÉVITEMENT DU POLITIQUE CHEZ LES CITOYENS ORDINAIRES



Eau des villes, eau de la discorde

Par Catherine Alix-Mascart,
Cesem-HEM

A lors que 95% des services d'eau et d'assainissement de par le monde sont encore entre les mains du secteur public, ce sont les 5% délégués au privé qui font le plus parler d'eux : un débat féroce, régulièrement alimenté par de nouvelles polémiques et ce, tout particulièrement dans les pays du Sud. D'un côté, les multinationales de l'eau qui, à travers une communication parfaitement rodée et omniprésente, revendiquent un savoir-faire technique en perpétuelle réactualisation, des compétences de pointe, une culture des « métiers de l'eau » et ont mis en place une ingénierie financière « efficace » pour leurs actionnaires (par nature désireux de toucher des dividendes...); de l'autre, des associations de consommateurs et d'usagers, des irrédentistes du secteur public, souvent arc-boutés contre ces mêmes dividendes distribués aux actionnaires, des altermondialistes mais aussi, dans les

CONSIDÉRANT QU'UN ÉCLAIRAGE INDIRECT DONNE SOUVENT UNE VISION NOUVELLE DES CHOSES, QUE, PAR PRINCIPE, ON APPRÉHENDÉ TOUJOURS MIEUX CE QUI SE PASSE CHEZ SOI, À TRAVERS CE QU'ON EN VOIT CHEZ LES AUTRES, LA REVUE ECONOMIA S'EST INTÉRESSÉE AUX HEURS ET MALHEURS DE LA GESTION DÉLÉGUÉE DE L'EAU, DANS LES PAYS DU SUD... HORS MAROC. TOUTE RESSEMBLANCE AVEC... EST À MÉDITER !



Tétouan, fontaine murale de la Zaouia Fassiya

pays du Sud, des usagers allergiques à l'idée même du compteur, de la facture qu'ils ont peur de ne pouvoir régler, des gens démunis qui ne comprennent pas qu'on doit payer dès que l'on ouvre un robinet. Avec des motivations et des analyses extrêmement diverses, une multitude hétérogène d'opposants aux Majors de l'eau s'est peu à peu constituée.

A SUJET SENSIBLE, RHÉTORIQUE FORTEMENT SYMBOLIQUE

Dans ce climat houleux, les multinationales prétendent jouer la carte de la technologie et de la transparence – c'est le moins que l'on puisse espérer quand on parle d'eau – avec une communication tous azimuts, à travers sites, brochures, fondations, participations à une multitude de forums, de colloques et d'actions caritatives, le tout sous-tendu par une volonté clairement affichée de pédagogie, de vulgarisation des différentes problématiques de l'eau et de l'intérêt d'une gestion privée, sur un mode que l'on pourrait qualifier de défensif et explicatif, et dans une recherche de compromis.

La partie adverse, elle, communique avec une virulence manifeste. La terminologie utilisée est volontiers accusatrice et véhicule des images fortes : on parle donc d'un cartel de l'eau, comme de celui de Medellin pour la cocaïne, de mafia de l'eau.... Les trois «Majors» de l'eau (Veolia eau – Suez Lyonnaise des Eaux – Saur) sont couramment appelées les Trois Sœurs, allusion à peine voilée, aux Gorgones, aux sorcières de Macbeth, aux Parques et autres créatures démoniaques qui se promènent toujours par trois. Dans un article intitulé, «Main basse sur l'eau des villes»¹, le titre parle à lui seul, Marc Laimé ne fait pas dans la nuance quand il vilipende le «cartel» de l'eau:

A BUENOS AIRES, EN 1993, ON LISAIT SUR DES BANDEROLES, «LUTTEZ CONTRE LE CHOLÉRA», JUSQUE DANS LE CENTRE VILLE



Tétouan, grande mosquée. Sahnj, vasque pour les ablutions

«opacité, surfacturation, pratiques monopolistiques, infiltrations des circuits médiatiques, pantouflage à grande échelle «érigé au rang de vertu cardinale»². Le ton est donné. A défaut d'être transparent, limpide, le monde de l'eau en devient manichéen: d'un côté, les purs, défenseurs d'idéaux indiscutables, adeptes du «tout public», pour qui l'eau ne peut être une marchandise ; de l'autre,

ceux avec qui les «pactes» ne peuvent être que «faustiens»³, soupçonnés de vouloir devenir les maîtres de l'eau.

LA FIN DE L'AGE D'OR

Elle est bien loin l'euphorie des années 90, quand le PNUD et la



1 www.monde-diplomatique.fr
2 idem
3 idem

L'Ecole française de l'eau

Des quatre plus grands groupes privés de l'eau dans le monde, trois sont français¹⁸ et contrôlent à eux seuls environ 40% du marché mondial confié au privé dans plus de cent pays¹⁹.

C'est à la fin du XIX^e siècle que naît ce qu'on appelle couramment l'école française de l'eau. Devant la difficulté croissante des municipalités pour alimenter en eau potable une population urbaine en constante progression, se créent peu à peu des entreprises dont c'est le métier. Ainsi voit le jour, en 1853, la Compagnie générale des eaux (future **Veolia environnement**²⁰), en 1880, le Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage (future **Suez environnement**²¹) et en 1933 la **SAUR** (Société d'aménagement urbain et rural) et, parallèlement, la possibilité pour les communes de déléguer la gestion des services d'eau. L'augmentation exponentielle des besoins après 1945 (urbanisation et industrialisation intenses), n'a d'égale que la croissance de ces mêmes entreprises qui diversifient leurs activités pour devenir des ensembliers urbains (eau, propreté, transport, énergie...).

Banque mondiale faisaient le lit des multinationales de l'eau. Les grandes agglomérations du Sud tombaient alors une à une dans l'escarcelle du privé. Avait-on vraiment le choix? Alors qu'elles vivaient une croissance démographique galopante, ces mégapoles en devenir ne disposaient que d'installations dépassées et mal entretenues, gérées par des régies municipales au personnel pléthorique, quand il n'était pas vérolé par la corruption. Alors que la gestion de l'eau et l'assainissement se complexifiaient à l'extrême, ces pays souffraient d'une absence de compétences. Coupures, fuites, branchements-pirates, assainissement catastrophique. A Buenos Aires par exemple, en 1993, on pouvait encore lire sur des banderoles, «Luttez contre le choléra» et ce, jusque dans le centre ville. Dans ce contexte chaotique, les majors de l'eau et leur technologie faisaient figure de sauveurs. Une vingtaine de contrats ont alors été signés dans les pays du Sud. Dix ans plus tard, en 2003, une dizaine ont été annulés ou n'ont pas été renouvelés.

Dans ce contexte très chahuté, les deux «divorces» les plus médiatisés ont été sans conteste ceux de Suez à Buenos Aires et à La Paz, d'autant que le premier fait l'objet d'un procès retentissant, puisque Suez et l'Argentine s'affrontent dans un conflit arbitré par le CIRDI⁴. L'analyse de ces PPP qui n'ont pas marché, comme de ceux qui ont été renégoiés permet de dégager quelques idées maîtresses pour l'avenir.

PRIVÉ, POLITIQUES ET ATTENTES CITOYENNES

Tout d'abord, un premier constat: il est impossible de retirer une leçon universelle de ces échecs. En Argentine, plus que la prestation de l'opérateur, tout à fait honorable

au demeurant⁵, c'est la dévaluation du peso argentin qui a fortement contribué à miner les discussions, en plaçant Suez (Sté Aguas Argentinas) dans une situation financière très défavorable (un CA divisé par 3 pour une dette en dollars qui reste la même) mais aussi «les antagonismes entre une capitale déjà bien desservie en eau potable et refusant de voir sa facture augmenter, et une périphérie plus pauvre largement à desservir, incapable de faire face aux coûts de connexion⁶».

A La Paz, en Bolivie⁷, alors que le premier quinquennat d'Aguas del Illimani a largement dépassé les objectifs du contrat, la concession a



Tétouan, grande mosquée. Sahnj, vasque pour les ablutions

L'OPÉRATEUR VOIT AVANT TOUT UN MARCHÉ JUTEUX, PORTÉ PAR UNE DÉMOGRAPHIE GALOPANTE

été renégoiée à mi-parcours dans un contexte d'austérité, mais surtout de violents mouvements sociaux: fortement communautaristes, les Indiens n'admettent pas la privatisation de l'eau. La venue au pouvoir d'Evo Morales a consacré la dégradation de la situation entre l'entreprise et la société bolivienne :

ancien syndicaliste et Indien, il crée un ministère de l'Eau et tente de mettre en place une «entreprise sociale de l'eau». L'exemple colombien montre combien chaque société a sa propre culture du droit de l'eau, spécificité qui doit être prise en compte lors de l'élaboration des contrats. C'est ce qui a été souvent oublié.

PARTENARIATS OU MARCHÉ DE DUPES ?

On pourrait multiplier les exemples: l'eau est un sujet éminemment social et politique qui ne peut être abordé à l'identique sous des cieux divers. Et c'est souvent là que le bât a blessé: les PPP des années 90 ont été souvent signés dans la précipitation. Pas toujours d'appels d'offres, plutôt du copinage à haut niveau, un manque d'expertise de l'existant, une totale déconnexion avec les usagers. L'opérateur voit avant tout un marché juteux parce que porté par une démographie galopante, il oublie d'évaluer sérieusement l'existant. Or, c'est là que se trouvent les mauvaises surprises.

En Europe, le choix ou le non choix des PPP se fait dans des pays où une véritable politique de l'eau existe depuis 150 ans, avec des

infrastructures qui, dans l'ensemble, ont été entretenues et actualisées, une gestion dont on peut rendre compte, des usagers solvables dans l'ensemble et des associations de consommateurs actives.

Dans les pays du Sud, la mariée a souvent été enjolivée pour être plus présentable : on a triché sur

les revenus des usagers, caché l'état du réseau. On n'a pas toujours pu présenter une comptabilité transparente. Or, cette falsification des données obère considérablement le diagnostic initial et condamne l'opérateur à de sérieuses déconvenues. Dans certains pays, en Afrique subsaharienne notamment, le déséquilibre entre «nantis» et démunis est tel qu'il semble illusoire qu'un opérateur privé puisse tirer son épingle du jeu, sans une participation conséquente des gouvernements, notamment pour la mise en place des infrastructures, mais aussi pour celle d'une véritable politique sociale de l'eau.

CORRUPTION, QUAND TU NOUS TIENS !

A cette complexité, s'ajoute le fait que les contrats des années 90 ont été signés avec des municipalités ou des gouvernements qui ne brillaient pas par leur vertu et que le soupçon de corruption a considérablement discrédité les accords (une leçon à tirer pour les opérateurs qui lorgnent maintenant vers les marchés inexplorés d'Europe de l'Est et pourraient bien se retrouver dans des situations similaires).

A chaque fois, on constate cependant que si l'on a fait appel au privé, c'est que le public avait grandement failli à sa tâche. Or, dans les PPP, le privé n'est pas seul en cause, le secteur public est toujours impliqué. Il est censé jouer son rôle et représenter les usagers car, quelle que soit l'option choisie, ce sont toujours ces derniers qui paient la facture. Comme le signifie Erik Orsenna : «Sans la vigilance du droit, la démocratie devient une comédie où élus et mafieux se tiennent par la barbichette et s'enrichissent les uns les autres⁸». L'exemple colombien est là encore révélateur : depuis la reprise en main de la gestion de l'eau par le secteur

public, les effectifs des personnels impliqués ont triplé et la pénurie continue. Le ministère de l'Eau créé par Evo Morales «a vite sombré, détruit par l'inexpérience tout autant que par la corruption»⁹.

Il semble donc que la problématique ne se résume pas à un choix public ou privé mais à la construction préalable de la confiance, une confiance qui, en Europe a mis quelque 150 ans à

des besoins (...) rarement clairement identifiés, en raison d'une faible implication des usagers dans les politiques de planification, lorsqu'elles existent»¹¹(...) Notre conviction? Les entreprises comme Suez Environnement peuvent contribuer à apporter, dans les pays les moins pauvres, des solutions pour permettre l'accès universel aux services d'eau.»¹². Dont acte. »

EN 2009, LES ALGÉROIS SE DÉBARRASSENT DES MILLIONS DE RÉCIPIENTS EN PLASTIQUE OÙ ILS STOCKAIENT L'EAU



Tétouan, fontaine murale de Dar Afāïal, alimentée par le Scoundo

se mettre en place : «Pour qu'il y ait un bon contrat, il faut qu'il y ait des municipalités dignes de ce nom, c'est-à-dire capables et respectées.¹⁰»

LA DIMENSION SOCIALE DE L'EAU

Cette nécessaire évolution, les Majors de l'eau semblent avoir commencé à l'intégrer. Les contrats ont été revus, la dimension sociale de l'eau mieux prise en compte. Suez environnement souhaite évoluer vers le 4P, le «partenariat public privé participatif» parce que, nous indique le dossier d'information : «L'offre doit répondre à

4 Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements, un tribunal d'arbitrage dépendant de la Banque mondiale. 5 99% de conformité pour la qualité de l'eau. Taux de satisfaction de la clientèle supérieur à 90%. Augmentation de 80% de la pression...

6 Document d'annonce du colloque organisé par le Gret-Latts le 13 novembre 2006, dont le sujet était : «Les multinationales de l'eau et les marchés du Sud. Pourquoi Suez a-t-elle quitté Buenos Aires et La Paz ?»

7 La concession de La Paz- El Alto correspond, avec Casablanca, Manille et Djakarta, à la seconde «vague» des contrats Suez à l'international, en 1997.

8 Erik Orsenna, L'avenir de l'eau. Petit précis de mondialisation II. P.323. (Fayard).

9 Idem, p.331

10 Bernard Barraqué (Latts-CNRS), lors du colloque, Les multinationales et les marchés du Sud, 13/11/06.

11 Suez environnement, dossier d'information du 10 février 2009, consultable sur le site officiel : www.suez.fr

12 Idem

Le tout jeune contrat passé avec Alger appartient à cette nouvelle génération. Si le recul n'est pas encore suffisant pour tirer des conclusions définitives, les premiers signes sont plutôt positifs: les Algérois rêvaient du H24 (avoir de l'eau à une pression suffisante 24h/24). Ils devraient être exaucés dans le courant du deuxième semestre 2009 et pouvoir se débarrasser des millions de récipients en plastique dans lesquels ils stockaient l'eau, les jours où, par chance, ils en avaient au robinet. Suez environnement a aussi mis au point la méthode WIKTI¹³ qui «permet grâce à des outils spécialisés, de diagnostiquer l'état initial des compétences d'une société d'eau, de déterminer ses besoins et d'assurer la traçabilité de l'acquisition des savoirs par le personnel local». En matière de transfert de savoir-faire, Bouchra Ghiati, directrice de la communication à la Lydec, nous explique qu'à Alger, «cette démarche WIKTI a permis de mettre en œuvre un programme de formation de plus de 10 000 jours-hommes/an. Un centre de formation SEAAL¹⁴ à vocation internationale a également été ouvert en 2008.» Les grands groupes privés ont-ils vraiment le choix, alors que dans le

monde entier, la société civile appelle à des changements fondamentaux, à une moralisation des pratiques économiques ? On peut d'ailleurs se demander si la crise financière, n'aura pas au moins un avantage, celui d'accélérer le mouvement.

LES «PLUS» DE LA GD

Quinze ans après les premiers PPP dans les pays du Sud, le bilan que l'on peut faire de la gestion déléguée est mitigé. On y retrouve les mêmes arguments, en faveur ou en défaveur de ce modèle économique, que ceux développés par les analystes en Europe, sauf que la situation économique y étant bien différente, la portée de ces mêmes arguments n'est pas la même.

La GD offre la possibilité d'une intégration de la conception, de la réalisation et de la maintenance et permet des investissements coûteux

en recourant à l'investissement privé sans «privatisation», puisque l'infrastructure reste la propriété de la collectivité. C'est un point particulièrement positif dans des pays où la mobilisation de capitaux est particulièrement difficile à réaliser pour des investissements aussi lourds.

La GD substitue une logique d'entreprise aux contraintes de la gestion administrative. Cette dernière étant souvent déliquescence dans les pays du Sud, l'usager ne peut qu'y gagner.

Les élus n'assument plus la responsabilité de l'augmentation des prix, ce qui les arrange !

La GD redistribue une partie de ses gains via l'impôt.

Les renouvellements de contrat et les évaluations doivent permettre (idéalement) de conjuguer les avantages du monopole et de la concurrence.

LES GRANDS GROUPES JOUENT DE LEUR DIVERSIFICATION (LOCAL, INTERNATIONAL) POUR ÉCHAPPER À LA TRANSPARENCE



Tétouan, mi' da d'une maison, dans le quartier Tal'a



Tétouan, fontaine publique du Hadadin, à côté de la mosquée du Souk Fouki

LES «MOINS».

A contrario, Les grands groupes peuvent jouer de la diversité de leurs champs d'intervention (local, national et international) pour échapper à la transparence et détourner les bénéfices de l'eau pour financer autre chose.

Les usagers, qui n'ont pas le choix du prestataire, deviennent une clientèle captive,¹⁵ dans des pays où le consommateur n'a en général que très peu voix au chapitre.

A terme, les entreprises communales sont éliminées et par là-même impossibles à reconstituer, si on souhaite revenir en arrière.

A cela viennent s'ajouter les risques de collusion avec les milieux politiques et les dérives qui peuvent en découler, en amont et en aval des contrats.

Pour rétablir un équilibre, il convient de préserver une possibilité –viable- de choix entre gestion publique ou gestion privée (par le transfert de compétences notamment), d'évaluer les services fournis selon des normes préétablies, de limiter le nombre de services sur un même territoire afin d'échapper à la tentation monopolistique¹⁶, d'imposer que l'eau

une quelconque rentabilité.

En un mot, quel que soit le mode de gestion choisi, privé, public, mixte, régie, concession, marché public, il faut «contrôler»... mettre en place ce que, désabusés, certains appellent «le mythe de la régulation indépendante»¹⁷. Une utopie, certes, dans des pays qui ont déjà bien du mal à voir émerger une justice intègre et indépendante, des élus respectables et une administration efficace. A moins que ne s'impose une société civile responsable, capable d'assumer ce rôle de régulateur. ■

13 WIKTI : Water international knowledge transfer initiative.

14 La SEAAAL est une société par actions (SPA), répartie à 50% entre l'Algérienne des Eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA), dont la gestion a été confiée à Suez Environnement.

15 D'aucuns avancent que les usagers peuvent être aussi la clientèle captive d'une régie, surtout quand elle ne remplit pas son rôle !

16 Les Majors de l'eau eux défendent les bienfaits des synergies entre leurs différents métiers. Par exemple chez Veolia, quant à eau, propreté, énergie, transport. (cf. veolia.com/défis-techniques/ le dessalement par osmose inverse/vidéo.

17 Henri Coing, chercheur associé à l'IRD, lors du colloque Gret-Latts déjà cité.

18 Seules rivales, la RWE (Allemagne) et sa filiale britannique Thames Water, qui ont réussi à s'implanter sur le marché américain, via l'acquisition du leader national American Water Works Co.

19 Ce même privé ne représentant, rappelons-le, que 5% de la gestion de l'eau dans le monde.

20 Veolia Water au Maroc : Amendis, CTHM Tanger, OTV SA Maroc, Redal, Veolia Environnement Maroc.

21 Suez Lyonnaise des eaux au Maroc : Lydec.

IL CONVIENT DE PRÉSERVER UN CHOIX VIABLE ENTRE GESTION PUBLIQUE OU PRIVÉE

Enfin, la GD est aussi créatrice d'emplois qualifiés et, la quasi totalité des ressources humaines étant recrutée sur place, elle utilise et/ou forme des compétences autochtones dont les conditions de travail et de carrière sont en général meilleures que celles en cours dans le contexte local des pays de Sud.

ne serve qu'au financement de l'eau. Il faut être vigilant sur les tarifs, mais aussi être en mesure de maintenir à des niveaux raisonnables la rémunération du capital, un exercice particulièrement périlleux dans les mégapoles des pays les plus pauvres. Il semble difficile de demander à des actionnaires d'injecter des fonds sans

Brève biblio/webographie :

- Les illustrations de cet article proviennent de **Tétouan, Reflets souterrains de l'histoire d'une cité**, publié par Senso Unico, avec le soutien de Veolia environnement.

- Erik Orsenna, **L'avenir de l'eau**, Fayard, 12/08 et www.erik-orsenna.com/blog
- Gret. Collection débats et controverses n°1.

Les multinationales et les marchés du Sud.

- www.veolia.com
- www.suez-environnement.com
- www.monde-diplomatique.fr (Articles de Marc Laimé et de Riccardo Petrella)
- www.eauxlancees.com

Prix Nobel américain et DVD marocain

Par Kawtar ED-DAHMANI

E

n 2001, Georges Akerlof recevait, avec Joseph Stiglitz et Michael

Spence, le prix de la banque de Suède en économie en mémoire d'Alfred Nobel, pour ses travaux sur le fonctionnement des marchés en situation d'asymétrie d'information et l'impact de ses recherches sur la théorie des contrats. La contribution d'Akerlof a été majeure dans la modélisation des comportements des individus lorsque l'une des principales hypothèses de l'économie classique, l'information parfaite entre tous les individus, est remise en cause. L'un des principaux articles d'Akerlof, devenu une référence, analyse cette problématique sur un exemple simple et très éclairant : le marché des voitures d'occasion.

LA SÉLECTION ADVERSE D'AKERLOF

L'idée de départ est simple : pourquoi, dès que vous achetez une voiture

L'OPÉRATION DES DÉPARTS VOLONTAIRES DÉFINITIFS (DVD) A ÉTÉ, JUSQU'À MAINTENANT, SOMMAIREMENT ÉVALUÉE ET FAIBLEMENT ANALYSÉE. POURTANT, SI NOUS NOUS RÉFÉRONS AUX TRAVAUX DU PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE 2001, L'AMÉRICAIN GEORGES AKERLOF, UNE GRILLE DE LECTURE FORT PERTINENTE S'OFFRE À NOUS. ET VOILÀ QU'ELLE CHAMBOULE BON NOMBRE D'IDÉES REÇUES !

neuve et que vous voulez la revendre dans la journée suivante, son prix chute-t-il autant, dans une mesure qui n'est pas proportionnelle à la dégradation de la qualité ? Akerlof modélise la situation par ce qu'il nomme un phénomène de sélection adverse. Il analyse la situation comme suit : le marché des voitures d'occasion est composé de nombreux vendeurs et acheteurs (avec un nombre supérieur d'acheteurs). Deux types de qualité de voiture (du même modèle) sont mises sur le marché : une qualité B élevée, et une mauvaise qualité M.

On suppose que le vendeur connaît la vraie qualité de sa voiture, alors que l'acheteur ne la connaît pas et



en a juste une idée statistique (il sait qu'en moyenne, $x\%$ des voitures sont de bonne qualité et $(100-x)\%$ sont de mauvaise qualité). On suppose également que le vendeur ne peut pas vendre sa voiture en dessous de 50 000 DH si elle est de mauvaise qualité, et de 100 000 DH si elle est de bonne qualité. D'un autre côté, on suppose que les acheteurs ne peuvent donner plus de 70 000 DH pour une voiture M, et plus de 130 000 DH pour une voiture B. On suppose qu'il n'y a qu'un seul prix de marché offert par les acheteurs pour les deux types de voiture.

A priori, les acheteurs envisagent d'offrir (au plus) comme prix la moyenne des deux prix pondérée par la proportion de voiture de chaque type sur le marché :

$$x\% \cdot 130\,000 + (1-x\%) \cdot 70\,000.$$

Le problème est que, s'il y a trop de voitures de mauvaise qualité par rapport aux voitures de bonne qualité (si x est élevé), ce prix sera inférieur à 100 000 DH et les vendeurs de voitures de bonne qualité ne vendront pas. Voilà pourquoi les acheteurs vont finalement supposer qu'il n'y a sur le marché que des voitures de mauvaise qualité, et qu'ils vont proposer au maximum 70 000 DH comme prix. Par conséquent, seuls les vendeurs de voitures de mauvaise qualité seront prêts à vendre : en l'absence de garanties sur la qualité du produit, la mauvaise qualité chasse la bonne qualité du marché.

DE LA VOITURE AU DVD

Or il se trouve que, une fois n'est pas coutume, la science économique aurait pu prévoir grâce à cette théorie quelques conséquences probables de l'opération DVD au Maroc. En 2004 l'opération fut initiée par le gouvernement pour encourager les fonctionnaires à quitter leur emploi contre une compensation financière (qui atteignait en moyenne 28 mois



L'ADMINISTRATION NE CONNAÎT PAS LA COMPÉTENCE DES FONCTIONNAIRES ET PROPOSE UN PRIX UNIQUE DE DÉPART

de salaire), avec pour objectif de diminuer les dépenses publiques, de réduire les disparités géographiques (en encourageant les départs à Rabat et à Casablanca spécifiquement) et de rajeunir l'administration (en favorisant le départ des fonctionnaires plus âgés). Un an plus tard, le ministère publiait un bilan arguant que ces objectifs étaient atteints avec, pour preuves, des statistiques détaillées sur les aspects démographique (population des bénéficiaires) et financier (impact pour l'Etat) de l'opération. Le coût total de la campagne a finalement été chiffré à 11 milliards de dirhams, les économies en terme de masse salariale (moins les manques à gagner fiscaux) se montent, en valeur actualisée, à 26 milliards de dirhams, d'où un gain actualisé net chiffré à 15 milliards de dirhams, soit environ 3% du PIB marocain en 2005.

Mais quelle est ici la relation à la théorie d'Akerlof ? Le problème est que l'évaluation d'impact citée plus haut ne prend en compte que des

aspects comptables et financiers purs et néglige les externalités (positives et négatives) que cette opération a eues sur l'économie et la société. Et notamment, il se peut que l'on ait eu ici, comme le prédisait l'article d'Akerlof, un phénomène de sélection adverse qui a fait que seuls les fonctionnaires les plus compétents et les plus expérimentés ont quitté la fonction publique. Prenons l'exemple de l'éducation ou de la santé et essayons d'y appliquer le modèle d'Akerlof, avec quelques hypothèses simplificatrices.

Supposons qu'il existe deux types de fonctionnaires (professeurs, médecins), les uns, compétents et les autres, moins compétents. Les deux sont salariés de la fonction publique et travaillent dans les établissements scolaires ou hospitaliers publics. Supposons (ce qui est réaliste) que les fonctionnaires compétents ont des alternatives dans le secteur privé et que les moins compétents n'en ont pas. Les fonctionnaires

moins compétents sont donc moins facilement disposés à abandonner leurs postes dans la fonction publique, alors que les fonctionnaires compétents, qui ont plus d'alternatives dans le privé, sont prêts à accepter moins, en termes de compensation financière (en ne prenant en compte que l'aspect purement financier de la décision), pour abandonner leurs postes. L'administration ne connaît pas la compétence des fonctionnaires et propose une formule unique (comme un prix unique pour les voitures d'occasion) aux deux types de fonctionnaires.

PERTE DE COMPÉTENCES PRÉVISIBLE

Que prédit ici la théorie d'Akerlof ? Eh bien, qu'il y aura ici également un phénomène de sélection adverse, où il sera plus probable pour un fonctionnaire compétent, qui a plus d'alternatives dans le privé, de partir. Et ce, sans compter qu'un autre élément dans le déroulement de l'opération a eu tendance à renforcer ce phénomène. En effet, pour quitter leur poste et obtenir le DVD, les fonctionnaires devaient avoir l'autorisation de leurs supérieurs hiérarchiques. On pourrait donc se dire que cela mitigerait la sélection adverse, puisque les supérieurs ne voudraient pas que les fonctionnaires les plus compétents s'en aillent, et que seuls les fonctionnaires moins compétents seraient autorisés à partir.

Ici, l'autorisation du supérieur aurait eu pour rôle de révéler le type du fonctionnaire : compétent ou moins compétent. Cependant, peuvent entrer en compte dans la décision du supérieur des facteurs autres que celui seul de vouloir garder les salariés les plus compétents. Par exemple, l'on peut supposer que les supérieurs hiérarchiques peuvent

être sujets à des pressions exercées par les relations haut placées des demandeurs, et il se pourrait que les fonctionnaires les plus compétents aient plus de relations influentes, ou que leur rapport de force avec leurs supérieurs soit plus à leur avantage que pour les moins compétents. Ainsi le mécanisme de contrôle qui consiste à soumettre le départ à l'accord du supérieur ne semble pas avoir pu limiter la fuite des compétences, et n'a corrigé en rien, si ce n'est a renforcé, la tendance prédite par la théorie d'Akerlof.

Par conséquent, il apparaît que la compétence du fonctionnaire a, dans l'opération départs volontaires,

compensations financières étaient fonction de la séniorité et de l'échelle administrative, souvent corrélées positivement (quoique non systématiquement) au niveau de compétence ;

- En renforçant sa motivation professionnelle de partir, puisqu'il avait probablement de meilleures alternatives extérieures ;
- En renforçant la probabilité de voir sa demande approuvée par sa hiérarchie.

Ainsi, il apparaît que la théorie des contrats aurait pu prévoir que, en termes d'efficacité, surtout dans des secteurs tels que l'éducation ou la santé, l'administration marocaine a peut être beaucoup plus perdu qu'on

LE PREMIER USAGE DE L'INDEMNITÉ DE DÉPART EST L'IMMOBILIER (21%), SUIVI DU REMBOURSEMENT DE CRÉDIT (20%).



augmenté sa probabilité de quitter l'administration par trois voies :

- En augmentant sa motivation financière de partir, puisque les

ne le croit à la suite de ce programme. Attention, cela ne signifie nullement que tous les fonctionnaires actuels sont incompetents, ou que ceux qui sont partis ont tous obtenu leur autorisation grâce à leurs relations. En revanche, outre l'évaluation purement comptable de cette campagne, une évaluation qualitative détaillée semble revêtir la plus haute importance.

Certes, le ministère a souligné qu'au-delà de la rentabilité 'comptable' des DVD pour l'Etat marocain (sans compter d'éventuelles aides reçues des institutions internationales), cette opération stimulerait également le développement du secteur privé et de l'entrepreneuriat. En effet, on pourrait supposer que le petit pactole reçu par les bénéficiaires pourrait être utilisé comme capital d'investissement (productif) ; et par ailleurs, si



effectivement ces bénéficiaires sont plus compétents, ils pourraient également mettre leur expérience et leur capital humain au service de ces projets productifs. Seulement voilà : d'après une enquête menée sur un échantillon de bénéficiaires, le premier usage de l'indemnité de départ a été... l'immobilier (21% des répondants), suivi par le remboursement d'un crédit de consommation ou immobilier (20%). Seuls 14% des répondants déclaraient avoir l'intention d'investir dans la création d'une PME.

DÉVELOPPER LE PRIVÉ OU L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

Il y a donc de véritables enjeux dans une évaluation plus poussée de cette opération DVD. Dans notre pays, comme dans de nombreux pays en développement, les réformes économiques et sociales sont sujettes à de nombreuses contraintes, et bien souvent, seules des ressources très limitées en termes de ressources financières, de temps et d'efforts leur peuvent être dévolues. Par conséquent, pour éviter le gaspillage de ces ressources rares, une pré-

15% D'UNIVERSITAIRES ET AUTANT DE MÉDECINS ONT QUITTÉ LA FONCTION PUBLIQUE.

évaluation qualitative et quantitative, aussi exhaustive que possible, est un pré-requis indispensable pour tout projet de réforme.

Pour l'opération qui nous intéresse, et bien que des analyses statistiques plus poussées soient encore nécessaires, on pourrait se demander si les fonds utilisés ici n'auraient pas pu l'être de manière plus efficiente. Il est vrai que soulager la fonction publique et éviter ainsi le gaspillage de fonds dans de grandes villes, où l'appareil administratif est devenu très bureaucratique, peut être positif. Cependant se séparer, pour l'Etat, de ses fonctionnaires les plus qualifiés,

dans un pays comptant toujours 40% d'analphabètes, n'est peut-être pas très judicieux. Ainsi, environ 15% des professeurs universitaires, 17% des ingénieurs, dont la moitié d'ingénieurs agricoles, 15% des chercheurs en médecine ont quitté la fonction publique. L'on pourrait avancer que ces compétences ne sont pas totalement perdues, puisqu'une bonne partie des partants se sont probablement reconvertis dans le privé; ce à quoi on répondrait qu'elles sont perdues pour une frange significative de la population, et que cela peut renforcer les inégalités d'accès aux services d'éducation et de soins, de qualité, et notamment les inégalités géographiques. Le Maroc rural, qui représente encore environ 45% de la population, n'a pas les moyens de concurrencer les villes pour les compétences de l'éducation ou de la santé, et on pourrait supposer de manière assez réaliste que peu de bénéficiaires du départ volontaire iront exercer à la campagne. C'est pourquoi il est légitime de se demander si une partie des fonds engloutis dans cette opération n'auraient pas été plus rentables à long terme, économiquement et socialement, s'ils avaient servi par exemple à augmenter les salaires des professeurs et des médecins disposés à s'installer dans les régions les plus isolées du pays. ■

Sources :

G. Akerlof, The Market for Lemons, Quarterly Journal of Economics, 1970

Intilaka : Résultats et analyse de l'opération départ volontaire au 30 octobre 2005. Présentation du bilan de l'Opération départ volontaire de la fonction publique à l'OCDE, décembre 2006. Ministère de la Modernisation des secteurs publics

Statistiques nationales, HCP

CODE ET CONDUITE

Catherine Alix-Mascart, CESEM - HEM

H. veut s'acheter une voiture d'occasion, si possible avec un faible kilométrage, une bonne affaire ! M., lui, est vendeur dans un garage. Il a tout de suite repéré H., avec son costume-cravate de quadra qui a réussi : la bonne affaire ! La discussion roule toute seule. En bon commercial, M. développe son argumentaire de découverte pour cerner les besoins du client. «Tu veux la voiture qui nage ou celle qui ne nage pas ?»

Non ! Il ne s'agit pas d'un véhicule amphibie qui permettrait de gagner Algésiras sans la Comanav ou les pateras, un rêve de harraga ! La réalité est plus trouble : la voiture qui «nage» est celle qui peut repasser la frontière sans problèmes. En bref, elle a «vogué» jusqu'au Maroc sur les flux légaux de l'importation. Celle qui ne «nage» pas : une voiture volée, à la traçabilité douteuse, qui a navigué jusqu'au royaume à la faveur de complicités occultes... et ne peut plus ressortir. Moins chère pour l'acheteur et très rémunératrice pour le vendeur : l'accord fournisseur-client idéal, la bonne affaire !

L'existence de mafias spécialisées dans le trafic de voitures volées n'est pas une exclusivité locale. En revanche, ce qui est particulièrement



troublant, c'est la facilité avec laquelle notre vendeur intègre l'option «inapte à la natation» à son discours professionnel officiel. Peu de précautions oratoires : la «métaphore aquatique» masque mal une réalité glauque, une impunité certaine, des risques encourus statistiquement négligeables au regard de la capacité de l'acheteur à saisir l'opportunité... Et c'est finalement ce qui dérange le plus : cette facilité avec laquelle un individu lambda cède aux sirènes de l'illégalité. Les coupables, ce sont les autres, ceux qui se situent en amont de l'histoire du véhicule volé. En bout de ligne, il ne se considère que comme l'éventuel bénéficiaire... d'une bonne affaire !

Le recours à l'illégalité se banalise. Pire, il est même parfois revendiqué. Quand certains lobbies du transport considèrent comme normal d'aller bloquer les centres d'approvisionnement en carburant, non pas en raison d'une augmentation des prix mais à cause d'une «intolérable» augmentation des contraventions (et donc du bakchich versé à la police !), que revendiquent-ils, si ce n'est le droit scandaleux de conduire n'importe comment, de placer ce pays dans le peloton de tête de la criminalité automobile mondiale, de faire fi des milliers de victimes de leur incivisme ? Ils ignorent que la façon la plus économique d'échapper aux sanctions... c'est tout simplement de ne pas commettre d'infraction. Que ne militent-ils pour une juste réorganisation de leur profession ! Les arguments ne manqueraient pas. Le respect du droit collectif y trouverait son compte.

Trop de gens semblent occulter qu'il n'est de droits que justifiés et qui n'existent que parce que liés à leurs inévitables corollaires, les devoirs. L'oublier, c'est choisir la loi de la jungle ou, pour en finir avec les métaphores aquatiques, nager en eaux troubles, ce dont chacun sait que c'est le propre des requins ! ■